



Procédure abrégée pour exercer le métier de carrossier/tôlier confirmé en France

Pour obtenir l'attestation de qualification professionnelle, le demandeur doit :

1. Adresser une demande à la [Chambre de Métiers et de l'Artisanat](#) du département où il souhaite exercer ou au [Centre international d'études pédagogiques](#);
2. Fournir son certificat de qualification - compagnon débosseleur, délivré par un comité paritaire de l'industrie des services automobiles ou une copie de celui-ci.

Si le demandeur satisfait ces conditions, il se verra délivrer, par l'autorité compétente française, une attestation de qualification professionnelle établissant qu'il est qualifié pour exercer le métier de carrossier/tôlier confirmé.

Points de contact

Le directeur de la formation et de l'emploi

Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat
12, avenue Marceau
75008, Paris, France
Courriel : contactarmfrancequebec@apcm.fr

ET

Le directeur général de l'enseignement scolaire

Ministère de l'Éducation nationale
107, rue de Grenelle
75007, Paris, France
Courriel : directeur.dgesco@education.gouv.fr



Procédure abrégée pour obtenir un certificat de qualification – compagnon débosseleur au Québec

Pour obtenir la reconnaissance des qualifications professionnelles, le demandeur doit :

1. Adresser sa demande au comité paritaire de l'industrie des services automobiles de la région où il souhaite exercer :

[CPA Montréal](#)

509, rue Bélanger
Montréal (Québec)
H2S 1G5

Tél. 514 288-3003
Télec. 514 288-2984

[CPA Cantons de l'Est](#)

1150, rue Galt Est
Sherbrooke (Québec)
J1G 1Y5

Tél. 819 566-0616 /
1 800 667-1083
Télec. 819 566-7106

[CPA Lanaudière-Laurentides](#)

460, boul. de l'Industrie
Joliette (Québec)
J6E 8V3

Tél. 450 759-0433 /
1 800 461-0041
Télec. 450 759-0521

[CPA Mauricie](#)

990, rue Père-Daniel
C. P. 1584
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5L6

Tél. 819 376-6378
Télec. 819 376-0578

[CPA Québec](#)

5450, rue Rideau
Québec (Québec)
G2E 5V2

Tél. 418 529-0626
Télec. 418 529-7502

[CPA Saguenay-Lac-Saint-Jean](#)

3219, boul. Saint-François
Jonquière (Québec)
G7T 1A1

Tél. 418 548-7166 /
1 800 463-9807
Télec. 418 548-2258



2. Accompagner sa demande :

- d'un diplôme de Baccalauréat professionnel Réparation des carrosseries délivré par le ministère de l'Éducation nationale ou une copie de celui-ci;
- d'une attestation d'expérience de travail produite et signée par un responsable d'entreprise, accompagnée de preuves monétaires (attestation de travail, fiches de salaire, relevés de paie, états de dépôt ou tout autre document de même nature), ou un relevé individuel de situation émis par une caisse de retraite française, lesquels attestation et relevé doivent comporter les renseignements suivants :
 - i. la raison sociale de l'employeur ainsi que son adresse et son numéro de téléphone,
 - ii. le titre du métier du demandeur et sa spécialité, s'il y a lieu,
 - iii. les tâches exécutées,
 - iv. les périodes d'emploi et le total des heures travaillées par année;

3. Justifier, dans l'exercice du métier, d'une (1) année d'expérience professionnelle, mais pas moins de deux mille (2 000) heures, après l'obtention de son diplôme.

Si le demandeur satisfait ces conditions, il se verra délivrer, par le Comité paritaire de l'industrie des services automobiles de la région de Montréal, un certificat de qualification - compagnon débosseleur, 3e classe, et par les autres comités paritaires de l'industrie des services automobiles, un certificat de qualification - compagnon débosseleur, classe C.

Point de contact :

Le secrétaire

Conseil provincial des comités paritaires de l'industrie des services automobiles
505, rue Bélanger, bureau 203
Montréal (Québec) H2S 1G5 Courriel :
info@cpcpa.ca

[Consultez l'entente intégrale en format PDF](#)